

CHECK-LIST POUR LA CONSTRUCTION D'UNE TERRASSE EN BOIS

Concevoir et construire une terrasse en bois de qualité exige impérativement le respect d'un minimum de règles :

NORMES

1. Respecter les règles et exigences définies dans les normes en vigueur, notamment NF DTU 51.4 Platelages extérieurs en bois, NF B54-040 Lames de platelages extérieurs en bois, NF EN 335-1 et NF EN 335-2 Durabilité du bois et des matériaux dérivés du bois, NF EN338 Bois de structure – Classes de résistance, NF B 52-001-1 Classement visuel pour l'emploi en structures des bois sciés français résineux et feuillus.

TERRAIN

2. Préparer le terrain selon la nature du sol et la conception choisie, en veillant à la parfaite évacuation des eaux (par écoulement ou infiltration).

STRUCTURE

3. Construire une structure rigide, stable et robuste. Une double structure est recommandée, particulièrement dans le cas d'une terrasse sur terrain naturel.
4. Mettre la structure à niveau.
5. Fixer les lambourdes sur les supports adaptés (solives, plots bétons, plots polymères, etc.). Des lambourdes seulement posées sur plots ne sont pas suffisantes.
6. Isoler les lambourdes du sol ou du support en béton à l'aide de cales en plastique, de tampons en caoutchouc ou de membranes bitumineuses inaltérables (de préférence avec armature en polyester, de type NÖVLEK®). L'écoulement des eaux s'en trouvera également améliorée.
7. Respecter un espacement suffisant entre le platelage et le sol pour permettre une bonne ventilation du platelage.

LAMBOURDES

8. Utiliser des lambourdes dans un bois stable de Classe 4.
9. Poser une bande bitumineuse inaltérable (de préférence avec armature en polyester, de type NÖVLEK®) sur la face supérieure des lambourdes pour les protéger de l'humidité, améliorer l'écoulement des eaux, créer un joint étanche entre les lambourdes et les lames et limiter les risques de tuilage des lames.
10. Respecter une largeur de lambourdes de minimum 50mm pour la partie courante de la lame et de 70mm au niveau de deux extrémités de lames alignées bout à bout, sauf en cas de double lambourdage. Cette solution est recommandée, en prenant soin d'écarter les extrémités des lames afin d'assurer l'assainissement des bois de bouts.
11. Respecter un entraxe maximum de 40 à 45 cm entre les lambourdes en fonction du type de platelage, du bois le constituant et de l'épaisseur des lames.

LAMES

12. Utiliser des lames d'égale largeur, en bois de Classe 4, sans aubier et dont l'essence est réputée stable. Le taux d'humidité des lames ne sera pas supérieur à 18% au moment de la mise en oeuvre, idéalement il sera proche du taux d'humidité d'équilibre moyen du site d'implantation. Les lames doivent présenter un état de finition et de surface soigné.
13. Dimensionner les lames en respectant le coefficient d'éclatement maximum (largeur/épaisseur) de l'essence, défini dans la norme NF B54-40. Privilégier des lames de faible largeur (maximum 120mm) réduit considérablement le risque de tuilage, de déformation et l'amplitude des gonflements et retraites.

FIXATIONS

14. Fixations invisibles : utiliser toujours un système de fixation dont la conformité a été évaluée par un organisme agréé indépendant (FCBA, CSTB, CSTC, CTIB, UBAtc) et qui fait l'objet d'un cahier des charges complet et précis de conception et de mise en oeuvre, comme les fixations HardWood Clip® qui ont été évaluées par le FCBA et le CTIB/UBAtc et disposent du cahier des charges. Les instructions de mise en oeuvre doivent être scrupuleusement respectées.
15. Vis apparentes : utiliser des vis de qualité supérieure en acier inoxydable A2 ou A4, correctement dimensionnées, à tête fraisée ou bombée, avec double filetage ou congé de filet sous la tête et empreinte Torx.

POSE

16. Aligner les lames en veillant à garantir un écartement constant entre chacune d'entre elles au moyen de cales rigides d'épaisseur égale.
17. Faire preuve d'une grande rigueur pour déterminer l'écartement adéquat à prévoir entre les lames lors de la mise en oeuvre (ni trop, ni trop peu), en fonction de leur essence, de leur humidité (à mesurer avec un humidimètre à pointe), de leur largeur et des conditions climatiques extrêmes du site. Les fixations invisibles HardWood Clip® sont disponibles en différentes tailles, garantissant ainsi un écartement adéquat et constant.
18. Forte déformation longitudinale d'une lame (flèche de chant) : éviter de forcer sur la lame en la redressant avec un système mécanique. Les tensions internes sont telles que les vis ne contiendront la déformation que temporairement. Inciser la sous-face de la lame, dans le sens de sa longueur, pour libérer les tensions.
19. Respecter un débord latéral des lames de 10 à 15mm maximum et longitudinal compris entre 20mm et maximum 3 fois l'épaisseur de la lame.
20. Uniquement en cas de vissage apparent : a) aligner parfaitement les vis au cordeau - b) pré-percer et fraiser soigneusement les trous de vis dans les lames - c) visser soigneusement les vis en veillant à ce que le dessus de toutes les têtes soit au même niveau, à savoir très légèrement sous le niveau de la face supérieure des lames.
21. Prévoir des trappes d'accès aux endroits devant rester accessibles et/ou pour nettoyer sous la terrasse au moyen d'un tuyau d'arrosage ou équivalent.

FINITION

22. Cacher la structure de la terrasse au moyen de lames de rive, en veillant à garantir un minimum de ventilation pour éviter le confinement de l'humidité.